

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Tél. 04 74 32 17 40

Fax 04 74 21 44 49

contact@logidia.fr

www.logidia.fr

Vous allez déposer une demande de logement chez LOGIDIA.

Nous vous demandons de compléter la demande de logement social le plus précisément possible et nous la retourner accompagnée **obligatoirement de la copie d'une pièce d'identité ou du titre de séjour.**

Afin que votre demande soit traitée dans les meilleurs délais, nous vous conseillons de joindre dès à présent les pièces suivantes :

PIECE D'IDENTITE :

Justificatif de l'état civil de toutes les personnes mentionnées dans la demande (copie du livret de famille ou copie recto verso de la carte d'identité) et pour les étrangers : photocopie du titre de séjour en cours de validité

Copie requête JAF ou jugement de divorce (paragraphe commençant par l'énoncé « par ces motifs ») et le jugement de garde des enfants.

Certificat de grossesse

JUSTIFICATIF DES RESSOURCES :

3 dernières fiches de salaire du demandeur et des membres salariés

Attestation employeur ci-jointe à faire compléter par votre employeur

Décompte de retraites, pensions.

Notification POLE EMPLOI et les 3 derniers avis de paiement

Justificatif RSA

Pour les travailleurs indépendants : 2 derniers bilans et justificatifs RSI

Pour les étudiants : copie du contrat d'apprentissage et certificat de scolarité ou carte d'étudiant.

AVIS D'IMPOSITION :

Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition des **années N – 1 et N – 2** pour le demandeur, son conjoint et toutes personnes vivant au foyer.

PHOTOCOPIE DES PRESTATIONS DIVERSES :

Allocations familiales – pension alimentaire, invalidité, etc ...

JUSTIFICATIF DE DOMICILE :

Locataire : dernière quittance de loyer avec la mention « est à jour de tout règlement » et indiquant le nom et l'adresse du propriétaire

Hébergé(e) : attestation d'hébergement manuscrite de la personne qui vous héberge ou certificat d'hébergement d'un foyer, avec la mention de la date de début d'engagement.

Propriétaire : avis d'impôt foncier + attestation bancaire pour les personnes ayant un prêt immobilier revêtu de la mention « est à jour dans ses remboursements ».

Notification de vente du logement actuel

Toutes les pièces mentionnées ci-dessus seront obligatoires pour l'examen de votre demande en commission d'attribution.

